



# BIBERONS

Le journal mensuel de la crèche de Gruissan

# ET COUCHES

MARS 2011 - N°112

## Sommaire

Page 1

Activités du mois

Informations  
aux parents

Recette du mois

Dates à retenir

Nouveaux venus

ANNIVERSAIRES  
à souligner

Page 2

Article du mois  
« quand bébé tousse... »

## Activités du mois



**Le 8 mars, ce sera mardi-gras à la crèche.** Afin de célébrer le carnaval, nous demandons à tous les parents de déguiser leur enfant comme ils le souhaitent. Nous ferons un petit défilé dans les rues du village le matin en compagnie des enfants du centre de loisirs et terminerons la journée par un bal masqué autour de beignets et crêpes.

Les enfants qui ne viennent pas ce jour là pourront participer en compagnie de leurs parents (déguisés).



**Le dimanche 20 mars : c'est le printemps.**

Le réveil de la nature vaut bien qu'on lui consacre le mois.

1. Par la reprise du jardinage : dès le mois de février, nous avons planté des fleurs dans la cour de la crèche mais ce mois ci, nous allons pouvoir semer des plantes aromatiques que nous

pourrons ainsi voir sortir de terre dans quelques temps. Pour les tomates : il faudra attendre encore un peu. Semer des graines, voir sortir des « herbes » de terre, voir apparaître des fleurs, puis des fruits et enfin manger des tomates, outre le plaisir de jouer avec la terre et avec l'eau, permet aussi à l'enfant d'appréhender la notion de temps.

2. Par une meilleure connaissance des oiseaux : à travers les livres, les chants, la pose de nichoirs dans la cour de la crèche...

3. Par les promenades sur le pech pour la cueillette de quelques fleurs, sur le port ou le long du chenal pour voir les bateaux ou encore, pour les plus grands, en garrigue pour ramener quelques asperges à la cuisinière qui nous cuisinerà une superbe omelette.

## Informations aux parents

1. Les membres de l'association des parents de la crèche de Gruissan « les mirguettes » se réuniront pour leur assemblée générale le jeudi 17 mars 2011 à l'espace socioculturel à 18h30 afin de dissoudre le bureau existant, reformer le suivant, faire un bilan des activités et présenter les futurs projets.

A ce jour, deux mamans se sont présentées pour faire partie du bureau de l'association. Votre présence à cette réunion ne vous engage à rien mais peut vous permettre d'échanger avec d'autres parents et vous donner l'envie de vous investir dans cette association. Vous pouvez d'ores et déjà renouveler votre cotisation de 5 euros pour l'année 2011.

2. Chaque jour, les salles de repas des moyens et des grands sont entièrement nettoyées entre 12h et 13h puis entre 16h30 et 17h30. Afin de respecter le travail de Christelle, Eliane et Patricia, pour des mesures d'hygiène évidentes, mais aussi pour éviter les glissades éventuelles merci d'éviter le passage dans ces endroits durant ces heures.



## CARNAVAL



crèche de GRUISSAN  
chemin F Dolto  
tél. 0468495333



## Recette du mois : Velouté d'asperges

Dès 12 mois

Ingrédients :

- 1kg d'asperges vertes
- 10 cl de crème fraîche
- 1 botte de basilic
- Quelques croûtons de pain
- 1 pincée de fleur de sel



Préparation : Laver et équeuter les asperges. Les mettre dans l'eau bouillante pendant 20 min. Après la cuisson, ajouter le basilic. Mixer. Assaisonner à votre goût de fleur de sel. Ajouter la crème fraîche. Mélanger et servir.

Mode de cuisson : à la casserole  
Temps de cuisson : 20 min  
Nombre de personnes : 6



Un conseil de préparation supplémentaire pour les plus grands : A déguster bien chaud, avec des petits croûtons de pain.

## Nouveaux venus

Aurélien et Nathan chez les BB.  
Gabriel chez les grands BB.  
Lola et Ninon chez les grands.



## Anniversaires à souligner

Grégoire et Mathis 1 an.  
Lili, Manon, Marie-Bernadette, Alexis, Maximilien, Maxime L et Pierre-Loup 2 ans.  
Elyess, Axel et Ethan 3 ans.





# BIBERONS

Le journal mensuel de la crèche de Gruissan

# ET COUCHES

MARS 2011 - N°112

## Article du mois : quand bébé tousse

Cette année, l'Afssaps s'est intéressée au rapport bénéfice/risque des antitussifs antihistaminiques H1 de première génération (comme le Phenergan®, Théralène®, Toplexil®, Calmixène®), qui ont pour effet de bloquer la toux. Il s'avère défavorable chez le nourrisson, selon les résultats d'une enquête conduite par la Commission d'Autorisation de Mise sur le Marché, qui montrent en outre des effets secondaires potentiels graves, notamment des complications neuropsychiatriques (convulsions) ou des dépressions respiratoires.

L'Afssaps a donc décidé, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays européens et Outre-Atlantique, de **contre-indiquer ces sirops et suspensions buvables chez le nourrisson**. La contre-indication ne sera pas applicable immédiatement mais à la mi-mars 2011 (soit à la fin de l'hiver...), précise l'Afssaps, dans le but de « laisser aux familles comme aux professionnels de santé, le temps nécessaire pour assimiler les nouvelles recommandations, qui modifient en profondeur la prise en charge de la toux chez le nourrisson ».

### Bébé tousse ?

La toux est fréquente au cours des infections respiratoires du nourrisson (enfant de moins de 2 ans). C'est un réflexe naturel de défense de l'organisme qu'il faut respecter.

Dans la plupart des cas, la toux régresse spontanément en appliquant de simples mesures.

#### Quelques conseils pour améliorer son confort

Si le nez est pris, faites un lavage du nez plusieurs fois par jour (notamment avant le repas et au coucher) :

😊 Avec du sérum physiologique

😊 À l'aide d'un mouche-bébé si besoin.

Utilisez des mouchoirs jetables et lavez-vous toujours les mains avant et après.

#### Ce que vous devez faire

😊 Donnez-lui régulièrement à boire.

😊 Veillez à maintenir une atmosphère fraîche dans sa chambre (19-20°C) et aérez-la régulièrement.

#### Ce que vous ne devez pas faire

☹ Ne donnez jamais de médicament contre la toux à un enfant

de moins de 2 ans, sans avis médical.

☹ Ne fumez pas au domicile, même en dehors de la chambre de bébé.

#### Quand faut-il consulter votre médecin ?

😊 Si votre enfant a des difficultés à respirer ou à s'alimenter.

😊 Si votre enfant de moins de 3 mois a de la fièvre (Supérieure à 38°C).

😊 Si son comportement est inhabituel (inconfort, douleur...).

😊 Si la fièvre persiste plus de 3 jours.

😊 Si d'autres symptômes apparaissent (diarrhée, vomissements, éruptions...).

😊 Si la toux persiste plus d'une semaine sans amélioration.

#### Pour plus d'informations : [www.afssaps.fr](http://www.afssaps.fr)

#### Le miel, remède de grand-mère ?

La consommation de miel est **déconseillée** pour les nourrissons de moins d'un an

Le botulisme infantile est une maladie rare en France qui survient chez les nourrissons de moins d'un an. Il se manifeste d'abord par une constipation puis éventuellement par une faiblesse musculaire générale avec des difficultés à téter, une absence d'expression du visage, une incapacité à tenir sa tête et rarement une paralysie du diaphragme nécessitant un recours rapide à une assistance respiratoire. Dans la plupart des cas, après une prise en charge hospitalière, la maladie régresse sans séquelles.

Le miel est susceptible de contenir des spores de *Clostridium botulinum*, bactérie présente dans l'environnement, le sol, les poussières. La consommation de miel serait un facteur de risque chez le nourrisson dont la flore intestinale est immature, permettant aux spores de se développer et produire de la toxine botulique responsable des symptômes de paralysie musculaire.

Alertée par l'InVS d'une augmentation du nombre de cas depuis 2004, l'Afssa rappelle, conformément aux recommandations de l'OMS, qu'il est déconseillé de donner du miel, quelle que soit son origine, aux enfants de moins d'un an.

